



La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art

Placée sous la tutelle du secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Economie des Finances et de l'Emploi chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, la **SEMA, Société d'Encouragement aux Métiers d'Art**, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui a pour but de dynamiser le secteur des métiers d'art en France et à l'international.

Informer

La SEMA assure une mission de veille et d'information sur les métiers d'art à travers sa médiathèque et son site Internet (www.metiersdart-artisanat.com).

Par sa **base d'information**, notamment sur les formations, elle s'adresse aux jeunes qu'elle désire sensibiliser aux métiers d'art.

En 2007, elle réalise **l'Annuaire Officiel des Métiers d'Art de France** qui permettra une meilleure visibilité des professionnels métiers d'art sur les marchés français et internationaux.

Elle vient d'engager en 2008, avec le Ministère de la Culture et dans le cadre de la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine immatériel la réalisation de **l'Inventaire des savoir-faire rares en France**.

Promouvoir

La SEMA propose des outils de communication dédiés aux métiers d'art à travers notamment sa revue **Métiers d'Art**.

Par ailleurs, elle assure la coordination d'opérations événementielles telles que :

les prix SEMA, destinés aux jeunes en formation, assurent une communication sur les métiers d'art,

les Journées des Métiers d'Art, manifestation nationale, rendez-vous incontournable des professionnels avec le grand public,

les Rencontres Nationales des Métiers d'Art, le rendez-vous annuel de tous les acteurs des métiers d'art français et internationaux.